

# DEMANDE DE TOURNAGE OU DE PRISE DE PHOTOS DANS LE RÉSEAU BUS

Sous certaines conditions, la STM permet la prise de photos et les tournages vidéo dans les bus en dehors des heures de service.  
**Si vous souhaitez filmer ou photographier dans un bus de la STM :**

1. Remplir ce formulaire.
2. Envoyer le formulaire complété à : [activitespermislocations@stm.info](mailto:activitespermislocations@stm.info)
3. Une personne de notre équipe vous contactera.

**Important :** votre demande doit être envoyée au minimum **15 jours avant la date souhaitée**. Aucun tournage ou prise de photo n'est autorisé dans un bus en service. Les demandes sont soumises à un comité. Veuillez noter que des frais peuvent s'appliquer. Pour toute demande relative au déplacement d'un poteau d'arrêt ou d'un abribus, veuillez communiquer avec le Bureau du cinéma de la ville de Montréal au 514 872-2883.

## COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Professionnel

Amateur

Étudiant

Autre

NOM DE LA COMPAGNIE

NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE SUR PLACE

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE / CELLULAIRE

COURRIEL

## DÉTAILS DE VOTRE DEMANDE

1. DATE (S) / HEURE (S) DE DÉBUT ET DE FIN

2. NOMBRE DE PERSONNES

3. MODÈLE DE BUS SOUHAITÉ / POINT DE RENCONTRE / ITINÉRAIRE PRÉVU

4. SYNOPSIS ET DESCRIPTIF DES SCÈNES

5. LISTE DES ÉQUIPEMENTS QUI SERONT UTILISÉS

Désirez-vous que la STM enlève les affiches publicitaires à l'intérieur et/ou à l'extérieur des bus?

OUI  NON

## COORDONNÉES POUR LA FACTURATION

NOM DE LA COMPAGNIE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE / CELLULAIRE

COURRIEL